



ORDRE DU JOUR

SÉANCE ORDINAIRE

**Le mardi 22 avril 2014
à 19h30**

1. **Ouverture de la séance**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Période de questions**
4. **Procès-verbaux**
 - 4.1 Adoption du procès-verbal de la séance tenue le 7 avril 2014
5. **Administration générale, greffe, affaires juridiques**
 - 5.1 Cession de droits emphytéotiques sur le lot 5 337 292 du cadastre du Québec en faveur du « Centre technologique et industriel du Haut-Richelieu »
 - 5.2 Signature d'un protocole d'entente avec « Famille à cœur inc. » en regard avec le cautionnement consenti par la Ville
 - 5.3 Acquisition du lot 5 103 105 du cadastre du Québec (parc Icare)
 - 5.4 Appui à la « Semaine de la sécurité publique ferroviaire »
 - 5.5 Exercice de recours judiciaires pour pertes et dommages à la suite de l'octroi de certains contrats municipaux
6. **Finances municipales**
 - 6.1 - - -
7. **Ressources humaines**
 - 7.1 Suspension d'un employé du Service de sécurité incendie
 - 7.2 Suspension d'un employé du Service des travaux publics

8. **Loisirs et bibliothèques**

8.1 Désignation de deux représentants du Conseil municipal à la Table de concertation des aînés du Haut-Richelieu

9. **Infrastructures et gestion des eaux**

9.1 - - -

10. **Toponymie et circulation**

10.1 - - -

11. **Travaux publics**

11.1 Octroi des contrats suivants

11.1.1 SA-2147-TP-13 Réfection des toitures du colisée Isabelle-Brasseur et du garage municipal

11.1.2 SA-2172-TP-14 Fourniture d'enrobés bitumineux

11.1.3 SA-2189-TP-14 Fourniture et installation de conduites pour canalisation de fossés et travaux connexes

11.1.4 SA-2154-TP-14 Travaux de rénovations diverses extérieures du bâtiment situé au 105, rue Laurier

11.1.5 SA-2211-TP-14 Travaux de lignage de rues

12. **Sécurité publique**

12.1 - - -

13. **Urbanisme**

13.1 Étude et décision relatives à diverses demandes de dérogation mineure

13.1.1 DDM-2014-3198 – « Sobeys Québec » - Immeuble situé au 174, boulevard Saint-Luc

13.1.2 DDM-2014-3213 – Monsieur François Tremblay, a.g. – Immeuble situé au 191, rue Maxime

13.1.3 DDM-2014-3214 – Monsieur Silvano Gabrielli – Immeuble situé au 326, rue Deland

13.2 Étude et décision relatives à une demande d'usage conditionnel

13.2.1 UC-2014-3210 – Monsieur Michael Raymond – Immeuble constitué du lot 3 641 141 du cadastre du Québec et situé sur la rue des Roitelets

13.3 Étude et décision relatives à un plan d'implantation et d'intégration architecturale

13.3.1 PIIA-2014-3215 – Monsieur Jean-Philippe Cloutier / « Quanta Architecture » - Immeuble situé au 174, boulevard Saint-Luc

13.4 Étude et décision relatives à une demande de modification à la réglementation d'urbanisme

13.4.1 MRU-2013-3126 – Monsieur Yvon Lapointe – Zone H-1097

13.5 Adoption du second projet du règlement n° 1236

13.5.1 Règlement n° 1236

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but :

- d'agrandir la zone C-3038, à même une partie de la zone C-3039, et d'agrandir la zone C-3039 à même une partie de la zone C-3038 afin de :
 - modifier l'affectation de la zone C-3039, présentement à dominance commerciale, par une affectation à dominance habitation ;
 - d'autoriser les usages de la classe multifamiliale de 4 logements minimum et de 50 logements maximum et de prohiber les autres classes d'usages du groupe habitation (H) ;
 - de prohiber les usages des classes 1, 2 et 3 du groupe commerce (C) ;
 - de modifier en conséquence les normes relatives à un bâtiment principal et à un terrain ;
 - d'assujettir cette zone H-3039 ainsi modifiée à un PIIA ;
lesquelles zones sont situées de part et d'autre de la 2^e Avenue, entre le boulevard d'Iberville et la rue Honoré-Mercier ;
- d'augmenter le nombre maximal d'étages et la hauteur maximale d'un bâtiment isolé abritant un usage de la classe trifamiliale dans la zone C-5514, délimitée au nord par la Route 104 et à l'est par le 3^e Rang ;
- de créer une nouvelle zone du groupe industrie (I), où serait aussi autorisée la classe industrie légère, à même une partie de la zone I-2771, située à l'intersection du chemin du Grand-Bernier Nord et la rue Pierre-Caisse ;
- de créer une nouvelle zone du groupe habitation (H), où serait aussi autorisée la classe bifamiliale, à même une partie de la zone H-1567, délimitée au nord par la rue Vanier et à l'ouest par le boulevard du Séminaire Sud

13.6 Appui au projet d'application de la politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables de l'organisme « *Conservation de la nature Canada* »

13.7 Adoption du premier projet du règlement n° 1247

13.7.1 Règlement n° 1247

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but :

- d'autoriser les sous-classes I1-02 (Industrie de la transformation du bois) et C9-04 (Vente en gros) dans la

- zone A-1551, située à l'ouest de la rue Jacques-Cartier Sud, entre la rue Lemaire et la Montée de la Cannerie ;
- de remplacer le descriptif de la note (N063) apparaissant à la grille des usages et normes de la zone C-1499 qui se rapporte à une zone tampon qu'il est requis d'aménager le long d'une ligne de terrain qui est contiguë à un autre terrain compris dans une zone dont l'affectation principale appartient au groupe habitation (H). Cette zone est située au nord de la rue des Carrières à l'ouest de la rue Christian ;
 - d'autoriser l'usage C10-03-01 (Vente au détail ou location de marchandise de nature érotique ou sexuelle) dans la zone C-2616, située à l'ouest du boulevard Saint-Luc entre les rues Courville et Papineau ;
 - d'agrandir la zone H-2735 à même la zone H-2196 et de créer une nouvelle zone à même la zone H-2735 ainsi agrandie où serait autorisée la classe d'usage trifamiliale isolée ayant au plus 3 étages et une hauteur maximale de 11 m, et où il serait permis d'ériger un escalier extérieur en cour avant donnant accès au 2^o étage. Les zones visées sont situées à l'intersection des rues Jean-Talon et Massé

13.8 Adoption du projet de règlement n° 1237

13.8.1 Règlement n° 1237

« Règlement modifiant le règlement no 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale et ses amendements dans le but :

- de créer un nouveau secteur de P.I.I.A., soit le « Secteur de P.I.I.A. : Habitations multifamiliales » et d'assujettir la zone H 3039 apparaissant au plan de zonage à ce secteur. Laquelle zone est située à l'intersection de la 2e Avenue et de la rue Samuel-de-Champlain ;
- d'assujettir la zone C-1059 apparaissant audit plan, délimitée au nord par la rue Laberge, à l'est par le boulevard du Séminaire Nord, au sud par l'autoroute 35 et à l'ouest par la rue Plante, au « Secteur de P.I.I.A. : Bordures autoroutières » »

14. **Transport et mobilité urbaine**

14.1 - - -

15. **Avis de motion**

15.1 Règlement n° 1242

« Règlement établissant le programme d'aide financière pour la rénovation de façades commerciales du centre-ville et abrogeant le règlement n° 1156 et ses amendements

15.2 Règlement n° 1243

« Règlement établissant le programme d'aide financière pour la rénovation de suites commerciales du centre-ville et abrogeant le règlement n° 1157 et ses amendements »

15.3 Règlement n° 1244

« Règlement établissant le programme d'aide financière pour le remplacement d'enseignes du centre-ville et abrogeant le règlement n° 0947 et ses amendements »

15.4 Règlement n° 1245

« Règlement modifiant le règlement no 1184 établissant le programme municipal de subvention « Programme Rénovation Québec – Phase X / Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu » »

15.5 Règlement n° 1246

« Règlement modifiant le règlement n° 0383 concernant les limites de vitesse, tel qu'amendé par les règlements n°s 0501, 0672, 0738, 0870, 0889, 0890, 0937, 0963, 1145, 1207, 1210 et 1217 afin d'augmenter la vitesse permise sur une partie de la rue de Carillon »

15.6 Règlement n° 1247

« Règlement modifiant le règlement de zonage n° 0651 et ses amendements, dans le but :

- d'autoriser les sous-classes I1-02 (Industrie de la transformation du bois) et C9-04 (Vente en gros) dans la zone A-1551, située à l'ouest de la rue Jacques-Cartier Sud, entre la rue Lemaire et la Montée de la Cannerie ;
- de remplacer le descriptif de la note (N063) apparaissant à la grille des usages et normes de la zone C-1499 qui se rapporte à une zone tampon qu'il est requis d'aménager le long d'une ligne de terrain qui est contiguë à un autre terrain compris dans une zone dont l'affectation principale appartient au groupe habitation (H). Cette zone est située au nord de la rue des Carrières à l'ouest de la rue Christian ;
- d'autoriser l'usage C10-03-01 (Vente au détail ou location de marchandise de nature érotique ou sexuelle) dans la zone C-2616, située à l'ouest du boulevard Saint-Luc entre les rues Courville et Papineau ;
- d'agrandir la zone H-2735 à même la zone H-2196 et de créer une nouvelle zone à même la zone H-2735 ainsi agrandie où serait autorisée la classe d'usage trifamiliale isolée ayant au plus 3 étages et une hauteur maximale de 11 m, et où il serait permis d'ériger un escalier extérieur en cour avant donnant accès au 2^e étage. Les zones visées sont situées à l'intersection des rues Jean-Talon et Massé

15.7 Règlement n° 1237

« Règlement modifiant le règlement no 0945 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale et ses amendements dans le but :

- de créer un nouveau secteur de P.I.I.A., soit le « Secteur de P.I.I.A. : Habitations multifamiliales » et d'assujettir la zone H 3039 apparaissant au plan de zonage à ce secteur. Laquelle zone est située à l'intersection de la 2^e Avenue et de la rue Samuel-de-Champlain ;
- d'assujettir la zone C-1059 apparaissant audit plan, délimitée au nord par la rue Laberge, à l'est par le boulevard du Séminaire Nord, au

sud par l'autoroute 35 et à l'ouest par la rue Plante, au « Secteur de P.I.I.A. : Bordures autoroutières » »

16. **Règlements**

16.1 - - -

17. **Dépôt de documents au Conseil municipal**

17.1 Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif du 26 mars 2014

18. **Correspondance**

19. **Période de questions**

20. **Communications des membres du conseil au public**

21. **Levée de la séance**